

Canada appartient aux jeunes, et Défi '87 le démontre clairement.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA POLITIQUE DE PAIEMENT DES COMPTES DU GOUVERNEMENT

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, je crois encore fermement au principe voulant que, sauf en temps de guerre ou dans le cas d'une urgence nationale, un gouvernement dans une société démocratique existe dans le seul but de servir les citoyens, et non pas le contraire. Voyons un peu ce qu'on fait de ce principe dans le cas de la politique de paiement des comptes que pratique le gouvernement. Cette politique, selon l'explication que m'a donnée le ministre des Transports (M. Crosbie), stipule que la date qui fait foi de la validité d'une facture est celle à laquelle le gouvernement la reçoit. Ce n'est pas la date que porte le sceau de la poste, mais bien la date à laquelle la reçoit le ministère. Toutefois, cette facture est réputée être payée par le gouvernement le jour où ce dernier émet le chèque de paiement et non pas le jour où la compagnie ou la personne qui a rendu le service ainsi rémunéré reçoit ce chèque. De cette façon, le gouvernement gagne sur les deux tableaux. Et que dire des citoyens? Pile ou face, ils perdent. C'est dommage.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

L'OTAN—LA POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, je signale aujourd'hui aux députés une question capitale pour les Canadiens de la région de l'Atlantique que bouleversent les déclarations contradictoires du parti libéral sur les questions de défense. A leur congrès de novembre, les libéraux ont proposé que nous mettions fin à nos engagements envers l'OTAN. Que devient la souveraineté du Canada dans tout cela?

Les libéraux sont-ils assez naïfs pour croire qu'un pays est souverain s'il n'a pas de moyens de se défendre? Que réserve cette politique aux milliers de Canadiens de la région de l'Atlantique dont les emplois dépendent de l'OTAN? Rompre nos liens avec l'OTAN entraînerait la perte de milliers d'emplois en Nouvelle-Écosse. L'ancien critique libéral en matière de défense reconnaît qu'il y a un conflit entre cette politique et les engagements du Canada au sein de l'OTAN, mais

Article 21 du Règlement

où est-il passé? Il a été démis de ses fonctions. Jamais le représentant de Bay Street, ce revenant, ne sera à l'avant-garde. Il est temps qu'il parle franchement aux Canadiens de la région de l'Atlantique.

* * *

• (1415)

L'ADMINISTRATION

LES VRAIS RESPONSABLES DES PROBLÈMES DU GOUVERNEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le député de Kitchener (M. Reimer) semble rendre la population du Québec et les immigrants responsables des problèmes du gouvernement. Le député de Calgary-Ouest laisse entendre que, si le gouvernement est mal compris, c'est la faute des médias puisque la plupart des chroniqueurs parlementaires habitent à Ottawa. Selon le secrétaire de presse du premier ministre, M. Bill Fox, si le gouvernement est en difficulté, c'est parce que certains fonctionnaires fédéraux sont libéraux. Le gouvernement devrait assumer les conséquences de ses actes et cesser de chercher des boucs émissaires.

* * *

LES FINANCES

LES AVANTAGES QUE PRÉSENTENT LES ACTIONS ACCRÉDITIVES POUR LE NORD DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, avant le congé de Noël, lors d'un débat sur le projet de loi C-23, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), le critique du NPD en matière de finances, a réclamé l'abolition du programme des actions accréditatives. Il a déclaré à cette occasion que les actions accréditatives ne bénéficiaient qu'aux riches et qu'elles ne favorisaient nullement l'exploration et la mise en valeur dans les régions septentrionales de l'Ontario et du Québec. Voilà des déclarations fort inconsidérées de la part des néo-démocrates!

En réalité, les actions accréditatives ont contribué à la croissance économique des régions septentrionales du Canada. Par exemple, une société de ma circonscription a déclaré une forte augmentation de son chiffre d'affaires, qui s'est accru de 49 p. 100 au cours du second semestre de 1984, de 80 p. 100 au second semestre de 1985 et de 100 p. 100 au cours du premier trimestre de 1986. Ces résultats signifient plus d'emplois et un développement accru dans le Nord et pour le Nord. Les déclarations du député indiquent clairement que le NPD ignore tout des intérêts des habitants du Nord.